

Piscine : après les fuites d'eau, la fuite des personnels

C'est vrai, on a désormais une belle piscine au centre aquatique Pajaud. Dommage qu'on ne puisse y aller aux heures d'ouverture affichées... Régulièrement les bassins sont inaccessibles, fermés momentanément en l'absence de maîtres-nageurs ou de personnel d'accueil et de surveillance. Le problème ne concerne pas le seul centre aquatique Pajaud puisque nous venons d'apprendre que la piscine Lionel Terray, fermée depuis la fin de l'année dernière suite à un incendie malveillant, n'ouvrira pas au public avant les vacances de Toussaint, là aussi, faute de personnel pour accueillir le public et les scolaires.

Cette situation, due pour l'essentiel aux difficultés de recrutement induites par une politique incohérente de gestion des agents, dénoncée au Conseil de Territoire Vallée Sud Grand Paris par les organisations syndicales des personnels des piscines, pourrait perdurer tant le Président Jean-Didier Berger semble bien loin des préoccupations des usagers. Ainsi, saisi, par le représentant de la gauche antonienne au Territoire, lui demandant « quelles dispositions il entend mettre en œuvre afin de permettre à cet équipement de fonctionner dans les meilleures conditions pour les usagers... craignant que pour partie ces difficultés de fonctionnement soient une des conséquences des conditions de travail dénoncées par les agents », le Président du territoire fera pour seule réponse :

« Monsieur le Conseiller territorial, Nous vous prions de bien vouloir nous transmettre l'ensemble de vos demandes par courrier afin qu'elles puissent être traitées comme il se doit dans le cadre du circuit habituel. »

Quant au maire d'Antony, prétextant que l'équipement relève de la seule gestion du Territoire, il annoncera une fois de plus, « c'est pas moi, c'est l'autre ! ».

Catherine CRESSOT



2 infos que la Mairie ne nous a pas données :

- La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) qui vient de se terminer va permettre au Département de créer un restaurant dans le Pavillon de Hanovre du Parc de Sceaux.
- Le nouvel aménagement de la place du Marché aura pour conséquence de réduire le marché essentiellement à la halle couverte, les emplacements actuellement occupés par les vendeurs de textile, maroquinerie, ameublement, horlogerie... au Nord de la halle seront supprimés.

Ecole primaire : études en « court »

Les études dirigées étaient auparavant à la charge des enseignants de l'école. Maintenant, avec le nouveau rythme scolaire, les études sont plus courtes. Du coup, logiquement il y a moins de volontaires parmi les enseignants. De plus, l'effectif des études peut atteindre 28 élèves. Qui peut penser qu'un adulte puisse à lui seul vérifier les leçons de 28 élèves en 50 minutes ? Maintenant faute d'enseignants volontaires, toute personne ayant un bac +3 est susceptible d'assurer les études. De fait, ces études autrefois « dirigées » ne sont plus désormais que « surveillées ». C'est ça le bien de l'enfant ?



Anne RAMBAUT



Citoyens à Antony

N°50

Agora

Octobre 2018

EDITO : 50 !

Magie des nombres ronds... D'autant qu'avec notre ancienne formule nous en sommes à 130 parutions. Ce numéro symbolise la continuité de notre action sur presque 20 ans. Action pour l'information des Antoniens, sur la vie de notre cité et sur nos propositions.

Ce mois-ci, nous dénonçons la poudre de perlimpinpin que Jean-Yves Sénant distribue à propos du passage à niveau n°9. 250 à 300 personnes se sont rassemblées le 22 septembre pour la prise en compte des intérêts des habitants et commerçants du quartier Fontaine-Michalon et pour protester contre le manque d'information et la mise devant le fait accompli du démarrage des travaux de suppression du passage à niveau ainsi que le silence complice de la mairie qui avait pourtant tenu une réunion de travail avec la SNCF le 5 juillet. Alors que l'Etat et la SNCF confirmaient dès le mois d'avril dernier la reprise des travaux du projet d'aménagement de l'autoroute ferroviaire Massy Valenton, le maire dans le dernier numéro du bulletin municipal, veut faire croire qu'il sait que le projet est abandonné afin de mieux endormir les riverains menacés ! Citoyens restez vigilants et mobilisez vous !



(Photo : Le Parisien – 23 septembre 2018)

Inondations de juin 2018, suite :

L'arrêté de classement d'Antony en catastrophe naturelle suite aux inondations du 11 juin dernier n'a toujours pas été pris au moment où nous imprimons. Pourtant l'arrêté concernant Fresnes et Wissous pour le même orage est paru depuis plus de 2 mois. Alors ?... Est-ce dû à la vacance gouvernementale actuelle ? Ou bien est-ce le Préfet du 92 qui est plus lent que ses collègues du 91 et du 94 ? Ou encore la transmission de la mairie d'Antony (600 dossiers au total, familles et entreprises) était-elle mal ficelée ?

Le Bois de l'Aurore qui a dû être fermé temporairement cet été n'a toujours pas rouvert et ne le serait pas avant 2019...

Le collège Descartes est resté fermé du 11 juin à la fin de l'année scolaire. Les épreuves du Brevet ont été délocalisées au lycée voisin, moins touché. Les cours maintenus ont été transférés dans d'autres établissements. Cette année, le collège reste soumis à un risque de nouvelle fermeture en cas d'orage sérieux, le Département envisage maintenant de transférer les installations « sensibles » (eau, électricité, chauffage) du sous-sol vers les étages. Pourquoi ce collège, pourtant tout neuf, n'a-t-il pas été construit en tenant compte des risques d'inondations ? Le Président du Conseil départemental a-t-il oublié que la Bièvre coulait en bas de son jardin ?

La Mairie a révisé cet été le Plan local d'urbanisme (PLU), l'enquête publique vient de se terminer. A-t-elle saisi l'occasion pour introduire des dispositions visant à limiter les inondations ou leurs conséquences (rétention des eaux pluviales à la parcelle, création de bassins de rétention, limitation de l'artificialisation des sols...) ? Que nenni ! Le PLU autorise toujours dans certaines conditions le déversement des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées et se réfère encore à une pluie d'occurrence décennale de 2 litres par seconde à l'hectare alors que nous avons subi depuis 1980 des orages de près de 40% plus actifs.

La suite au prochain numéro...

Anne LOUSTALOT



Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement : Quand la girouette se met en marche.

Fin juin, le maire d'Antony, conseiller métropolitain, vote sans réserve le plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement au conseil de la Métropole du Grand Paris... Un plan qui certes n'est pas révolutionnaire mais qui ouvre cependant des perspectives non contraignantes pour la construction de logements de toute nature pour les prochaines années et qui sera adopté à l'unanimité des votants.

Fin septembre, le même Jean-Yves Sénant, avec l'ensemble des élus de la majorité de droite du Conseil de Territoire Vallée Sud Grand Paris, vote contre ce plan qu'il a approuvé en juin dernier... Certes notre maire ne sera pas isolé puisque tous les maires et vice-présidents de droite retournant leur veste, s'opposeront au PMHH, y compris le représentant du Plessis-Robinson qui votera contre l'avis de son ancien maire... Politique politicienne !!!

Politique politicienne ! Jean-Yves Sénant semble d'évidence chercher le meilleur moyen de se mettre « en marche »... Aussi, l'ensemble des élus de droite et du centre du Conseil municipal votent contre le plan que le maire avait approuvé en juin dernier... Une attitude qu'ont dénoncée Jean-Marc Feuillade élu « Citoyens à Antony » et Annie-Laure Hagel élue « EELV » au nom du groupe « Antony avec vous ».

Marie-Claire CLOISON



Débat sur les assistantes de vie scolaire au Conseil départemental : Les Con(servateurs), ça ose tout...

Quand la conseillère Front de gauche au Conseil départemental propose un vœu pour demander à l'Etat les moyens pour répondre à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les écoles et les collèges, personne ne s'attend au refus des conseillers de la majorité départementale. Le manque d'assistantes de vie scolaire, faute de recrutement et de formation, rend en effet difficile l'accueil de ces enfants dont certains aujourd'hui n'ont pu être scolarisés. Même si plus de 2 000 élèves ont été accueillis dans les établissements scolaires du département, la situation est loin d'être satisfaisante puisque plus d'une centaine d'enfants ne seraient pas scolarisés en ce début d'année dans les écoles et collèges des Hauts-de-Seine... Une situation qu'admet le Président Patrick Devedjian mais que ne partage manifestement pas sa vice-présidente Véronique Bergerol qui rejette le vœu proposé par la minorité de gauche prétextant entre autre « *qu'il y a quand même des instits et des profs à l'école qui sont quand même censés s'adapter au public qu'ils ont en face d'eux, ce ne sont pas des enfants en danger ... C'est quand même leur mission première* ». Même le Président, surpris par les propos de sa colistière antonienne, admettra « *qu'il y a des efforts à faire quand même !* ». Le vœu ne sera évidemment pas voté, le Président s'étant cependant engagé à saisir personnellement le ministère.



Jean-Marc FEUILLADE

Coordonnées de notre élu Citoyens à Antony :
feuillade@wanadoo.fr ou 06.78.03.35.37

Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,
28 Rue Céline - Antony

Budget participatif ou autocratique ?

Au printemps dernier, Jean-Pierre Limborg, conseiller municipal délégué à la e-démocratie, a obtenu de la majorité municipale le lancement d'un budget participatif. Cette démarche, déjà opérationnelle dans plusieurs villes (Grenoble, Paris...), consiste à laisser aux citoyens l'initiative et la décision sur des projets d'aménagement urbain d'un montant financier déterminé. Nous avons indiqué (voir Agora n°46) que nous soutenions cette approche.

De fait, en mai, JP Limborg a présenté lors de 2 réunions publiques, le détail et le règlement de l'opération. Il avait notamment précisé qu'il espérait une cinquantaine de projets, que la commission de présélection n'éliminerait que les projets non conformes au règlement et que, pour les projets portant sur le même sujet, les auteurs seraient invités à se concerter afin d'aboutir pendant l'été à un projet commun.

De fait, les Antoniens ont répondu présents en masse puisque c'est près de 150 projets qui ont été soumis. Las, alors que JP Limborg avait envisagé une commission de présélection siégeant sur 2 jours pour 50 projets, ces 143 projets ont été expédiés en moins de 4 heures ! En conséquence, impossible de savoir combien de projets ont été présélectionnés... Mais nombre de projets ont été rejetés, certains pour des raisons attendues (compétence d'autres collectivités, budget supérieur à 400 000 €, frais de fonctionnement élevés) mais d'autres pour des motifs obscurs.

Ainsi, tous les projets d'aménagement du centre-ville ont été rejetés, car la Mairie considère qu'elle a un projet en cours sur ce quartier, ce qui est une clause d'exclusion dans le règlement. Certes on sait qu'il existe un projet de réaménagement de la Place du Marché mais on ignorait que la Mairie avait aussi un projet sur la rue Mounié et le Boulevard Brossolette... De même ont été rejetés tous les projets d'aires de jeux dans les parcs, parfois parce que la Mairie prétend avoir un projet en ce sens d'ici 2 ou 3 ans, parfois pour des raisons d'opportunité (existence d'une aire de jeux pas si loin...).

Même chose sur plusieurs projets de création de lieux de convivialité. Deux des projets de kiosque à musique ont été rejetés uniquement parce que, selon le maire, la musique ferait trop de bruit ! Le troisième a réussi à passer on ne sait pas pourquoi... L'affichage de la devise de la République sur le fronton de la Mairie a aussi été retoquée, formellement parce que cela ne coutait pas assez cher (500 €) mais surtout parce que le Maire considère que l'affichage de cette devise est « obsolète ». Il préfère peut-être « Garde à vous, Demi-tour, En Marche » ?

Huit projets concernaient des toilettes publiques. Des membres de la Commission s'attendaient à ce que les auteurs de ces projets soient contactés afin de fusionner en un projet commun. Non, le Maire, les a admis tous, ce qui est une manière de les rejeter en bloc puisque les voix citoyennes vont dès lors s'éparpiller entre ces différents projets dans la prochaine étape. Il est vrai que Jean-Yves Sénant ne veut pas de toilettes publiques à Antony, il a même indiqué à ce sujet, battant en brèche le principe du budget participatif, que « personne n'avait à lui dicter sa politique publique ». Quand le peuple n'est pas d'accord avec les dirigeants, on dissout le peuple ?

A l'inverse, 5 projets de boîtes à livres devraient être regroupés en un seul. Mais Monsieur le Maire n'est pas anti-intellectuels, un de ses meilleurs amis est un intellectuel...

Un point positif cependant : les projets concernant les déchets et les transports seront transmis à Vallée-Sud-Grand-Paris dont c'est la compétence.

La prochaine étape sera donc à partir du 20 novembre le vote citoyen sur les projets qui ont eu le privilège de plaire à Sa Majesté...

Bruno EDOUARD



Retrouvez-nous sur :
www.citoyensaantony.fr